LES MÉTIERS DU BUREAU DES RETRAITES

GESTIONNAIRE DES DONNÉES INTER-RÉGIMES

Le gestionnaire des liaisons inter-régimes (LIR) rattaché au bureau des retraites (1B), joue le rôle d'interface avec les autres caisses de retraite sur les questions liées à la carrière des assurés de la Fonction publique de l'Etat. Les liaisons inter-régimes constituent le point d'entrée et de sortie vers les autres caisses de retraites pour l'ensemble des bureaux du SRE.

LES MISSIONS

- Le gestionnaire répond aux questions des autres caisses de retraite ou les redirige vers l'employeur compétent afin que les caisses puissent reconstituer les carrières effectuées au sein de la Fonction publique de l'Etat.
- Il répond aux saisines des autres caisses de retraite sur le périmètre des retraités du Ministère des Finances et sur les pensions de l'Education nationale concédées après 2010.
- Le gestionnaire LIR intervient auprès des autres régimes de retraite pour solutionner les dossiers urgents (à 4 mois du départ retraite), notamment pour obtenir un état authentique des services (EAS) auprès de la Caisse nationale de retraite des agents des collectivités locales (CNRACL) lorsqu'un fonctionnaire a débuté sa carrière dans une autre fonction publique (territoriale et hospitalière).
- Il procède à la mise à jour des trimestres acquis par un fonctionnaire dans un pays étranger afin qu'ils soient pris en compte en durée d'assurance dans le calcul de sa pension.
- Il régularise des situations au regard de l'inter-régimes en partenariat avec les administrations employeurs et les caisses de retraite (dossiers sensibles).

LES COMPÉTENCES ET QUALITÉS

Compétences

- Bonnes connaissances réglementaires
- Bonnes connaissances des outils métiers
- Maitrise des process

Qualités

- Rigueur
- Sens du relationnel
- Organisation
- Réactivité
- Curiosité intellectuelle

SPÉCIFICITÉS

- Réalisation de tâches diversifiées